



Compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2008

Présents : Jean-Lou Desbarbieux, Isabelle Demeure, Jacques Malenfant, Éric Masliah, Patrice Perny, Bernard Robinet, Nicolas Sabouret, Michèle Soria, Kim Thai.

Membre sans voix délibérative présent : Emmanuel Chailloux.

Excusé : Fabrice Kordon (procuration à Jacques Malenfant).

Absents : Isabelle Bloch, Philippe Cadinot, Jean Devars, Nathalie Drach, Séverine Dubuisson, Nicole Nardy, Aurélien Plyer, Patrick Porcheron.

Invités : Béatrice Bérard, Alessandra Carbone, Jacqueline Collet-Narboni, Anne Fladenmuller, Olivier Fourmaux, Christophe Gonzales, Jean-Luc Lamotte, Bruno Lesueur, Gérard Nowak, Ludovic Perret, Christian Queinnec, Patricia Renault.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu des réunions des 11/03/2008 et 01/07/2008
2. Bilan du début de l'année 2008-2009
3. Évaluation AERES et préparation de la nouvelle habilitation
4. Budget (dépenses 2008, prévisionnel 2009)
5. Gestion opérationnelle pour le reste de l'année universitaire (calendrier, examens, etc.)
6. Calendrier pour le prochain mandat à la direction du département
7. Divers

1. Adoption du compte-rendu de la réunion des 11/03/2008 et 01/07/2008

Vote sur le compte-rendu de la réunion du 11/03/2008.

vote : - votants : 9
 - pour : 8
 - contre : 0
 - abstention : 1

Le compte-rendu est adopté.

Vote sur le compte-rendu de la réunion du 01/07/2008.

vote : - votants : 9
 - pour : 8
 - contre : 0
 - abstention : 1

Le compte-rendu est adoptée.

2. Bilan du début de l'année universitaire 2008-2009

Jacques Malenfant présente un bilan de l'année universitaire qui débute, comportant principalement les points suivants :

- Le nombre d'étudiants inscrits est de 315 M1 et 303 M2. On constate une forte remontée en M1 suite à la baisse de 2007-2008, ce qui tend à montrer que la baisse de l'an dernier correspondait à un épiphénomène passager. En M2, la baisse est le résultat mécanique d'un effectif plus faible en M1 l'an dernier, les entrées directes de l'extérieur en M2 n'ayant pas compensé.
- L'UPMC impose maintenant des dates très strictes pour l'établissement des procès-verbaux ce qui nous oblige à être plus rigoureux dans les dates de récupération des notes et de tenue des jurys. Les enseignants-chercheurs vont donc devoir faire preuve de célérité dans la correction et la saisie des notes dans DBUFR.
- L'UFR 919 prend de plus en plus sa place, et organise ses procédures. C'est le cas en particulier du tableau de service, avec un principe de remplissage en avance plutôt qu'après réalisation. Ce changement de culture demandera des ajustements en informatique où les heures complémentaires encore nombreuses justifient souvent un remplissage tardif du tableau.
- L'UPMC a lancé une nouvelle décentralisation vers les départements de formation : la gestion des conventions de stage. Le Département monte actuellement une procédure pour faire face à cette nouvelle tâche. Il s'agit bien sûr de travail supplémentaire pour les secrétariats pédagogiques, et la saisie des conventions par la scolarité administrative.
- Le vote de modalités de contrôle de connaissances prévoyant la règle du maximum entre la note combinée de contrôle continu et examen final, ou examen final seulement a créé pas mal de remous. Plusieurs enseignants-chercheurs ont réagi en se proposant d'arrêter ou de réduire le nombre d'épreuves de contrôle continu. Pour éviter un mouvement massif dans ce sens, l'UPMC a gelé les barèmes dans Casper.
- Un statut de l'étudiant travailleur a également été voté en CEVU. Bien que proposant plusieurs mesures intéressantes, comme la possibilité de conserver le bénéfice de la compensation en cas de semestres faits à temps partiel, plusieurs mesures ne semblent pas avoir été étudiées sérieusement. En particulier, le droit à un examen à une date différente des autres en cas d'empêchement par l'employeur, ou le suivi individuel paraissent impossibles à mettre en œuvre compte tenu des ressources humaines nécessaires. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de demande de reconnaissance de ce statut par nos étudiants. Le Département devra suivre cette situation avec attention.

3. Évaluation AERES et préparation de la nouvelle habilitation

L'AERES a rendu ses évaluations des masters de notre vague. Pour le master mention informatique, cinq spécialités ont eu la note maximale. La spécialité SESI a eu la seconde note, alors que la spécialité BIM a eu la note minimale. Malheureusement, dans ce cas, nous

nous sommes rendus compte que le dossier envoyé à l'AERES ne comportait pas, par erreur lors des corrections de dernières minutes, la description du programme de la nouvelle spécialité en termes d'UE. Il était donc impossible pour les experts de se prononcer réellement. L'UPMC va négocier avec le Ministère pour ne pas tenir compte de cette évaluation et obtenir quand même l'ouverture de cette nouvelle spécialité.

4. Budget (dépenses 2008, prévisionnel 2009)

Jacques Malenfant présente les grandes lignes de l'exécution du budget pour 2008 et les prévisions pour 2009.

5. Gestion opérationnelle pour le reste de l'année universitaire (calendrier, examens, etc.)

Jacques Malenfant donne une série d'informations sur le déroulement de l'année : dates de début et fin des cours, des examens, des jurys.

6. Calendrier pour le prochain mandat à la direction du département

Jacques Malenfant expose la situation quant à son mandat à la direction du Département. Nommé le 1^{er} novembre 2004, avant la création des départements de formation, il n'a pas remis ce mandat au vote du Conseil. Du coup, si on applique la durée de mandat prévue aux statuts du Département, quatre ans, son mandat aurait dû se terminer le 31 octobre dernier.

Sachant qu'il faut un avis du Conseil de département et du Conseil d'UFR, il propose de résoudre cette situation en prolongeant son mandat jusqu'au 30 septembre 2009, et de préparer la nomination d'un nouveau directeur selon le calendrier suivant :

- réception des candidatures : fin janvier 2009,
- avis du Conseil de département lors d'une réunion à tenir le 31 mars 2009,
- prise de fonction du nouveau directeur au 1^{er} octobre 2009,
- biseau entre l'ancien directeur et le nouveau entre avril et fin septembre.

Soumis aux aléas des candidatures, ce calendrier reçoit l'assentiment général du Conseil.

7. Divers

Aucun point n'est ajouté.

La séance est levée.

Compte-rendu adopté à l'unanimité moins une abstention le 22 septembre 2009.